

Déclaration de Maya

L'Accord de Sasana

En septembre 2013, nous, les membres de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) à l'occasion du Forum Mondial sur les Politiques d'Inclusion Financière de l'AFI tenu à Sasana Kijang à Kuala Lumpur, à la suite de l'impact d'envergure mondiale de la Déclaration de Maya et les contributions à l'inclusion financière des engagements qu'elle a inspirés, convenons par la présente de renforcer l'efficacité de nos engagements en entreprenant les mesures suivantes :

Nous nous efforcerons de réaliser nos engagements en matière d'inclusion financière à travers un ensemble d'objectifs nationaux mesurables ;

Nous mesurerons nos progrès en matière d'inclusion financière en utilisant les indicateurs communs, identifiés et quantifiés dans le « noyau d'indicateurs de base » d'Inclusion Financière de l'AFI et rendrons public ces informations sur une base annuelle ;

Nous continuerons à travailler de manière coopérative et cohérente afin de favoriser l'intégration du programme d'inclusion financière dans les politiques et les programmes de nos pays, et de s'assurer que la mise en œuvre de mesures d'inclusion financière au niveau national contribuera à l'amélioration de la vie des populations non-desservies et maldesservies :

Nous renforcerons nos capacité et talents institutionnels en vue de la formulation et de mise en œuvre de politiques d'inclusion financière efficaces qui permettront d'optimiser l'impact.

A travers l'Accord de Sasana, la mise en œuvre des politiques et stratégies d'inclusion financière conduira à des résultats prouvés par des données et contribuera à l'accélération des progrès et à la mesure d'impact.

L'inclusion financière, dans le cadre de la Déclaration de Maya, se réfère non seulement à l'accès mais aussi à l'utilisation des services et produits financiers, ainsi qu'à la dimension qualitative de l'inclusion financière.

Nous croyons que les politiques d'inclusion financière constituent un outil essentiel pour sortir de la pauvreté 2,5 milliards de personnes. En vue d'atteindre nos objectifs d'inclusion financière, le Réseau de l'AFI reste pleinement engagé à approfondir et à promouvoir les connaissances et la compréhension des politiques d'inclusion financière permettant d'optimiser l'impact, à travers une approche de pair à pair.